

Mise en œuvre de la continuité pédagogique

En date du vendredi 2 avril 2021

Ce document est une mise à jour de celui édité le 13 mars 2020

Chers parents, chers élèves,

À partir du mardi 6 avril et pour le temps décidé par notre Président, l'Institut Saint Lô va utiliser « École Directe » (<https://www.ecoledirecte.com/login>) afin d'assurer la continuité des apprentissages.

Nous préconisons que le temps de travail de chaque élève soit rythmé par son emploi du temps qu'il peut consulter sur École Directe en utilisant ses propres identifiants.

Pour simplifier l'accès des élèves aux documents et consignes de travail de leurs professeurs, nous privilégierons le cahier de texte numérique. Les enseignants mettront à disposition des élèves leurs cours, des exercices, des corrigés, des liens vers des documents audios, vidéos sur internet, Tous ces supports de travail seront consultables dans la rubrique « contenu de séance » du cahier de texte à la date et heure du cours prévu.

Certains professeurs continueront à utiliser les espaces de travail (ou d'autres outils) qu'ils ont l'habitude d'exploiter avec leurs élèves.

La consigne ministérielle est de poursuivre les apprentissages. Nous sommes conscients qu'un élève seul, chez lui, ne travaille pas aussi vite, ni de la même façon qu'en classe. Aussi les équipes seront vigilantes à bien évaluer la quantité de travail à faire.

Les professeurs principaux assureront une veille pédagogique et un lien avec l'ensemble des élèves de leur classe.

Les enseignants pourront mettre en place des évaluations en utilisant par exemple le module QCM d'École Directe ou d'autres moyens qui seront simples à utiliser par les élèves. Ils pourront aussi proposer certaines séances en visio.

Pour assurer une bonne continuité des apprentissages et répondre aux questions des élèves, tous les enseignants activeront leur messagerie École Directe.

Nous devons tous être conscients des limites des échanges individuels par messagerie lorsqu'un professeur accompagne en général plus de 100 élèves. Aussi ces derniers feront au mieux pour être au plus près des besoins des élèves. Certaines réponses pourront être faites de manière collective sur le cahier de texte en ligne aux cours suivants.

Un autre outil numérique est proposé gratuitement aux élèves par le CNED. Il vient en complément des cours proposés par les équipes de l'Institut. Pour inscrire votre enfant, l'URL des plateformes « Ma classe à la maison » est :

- pour le collège : <https://college.cned.fr/login/index.php>
- pour le lycée : <https://lycee.cned.fr/login/index.php>

(lors de la création du compte, un message comportant un lien d'activation est envoyé sur l'adresse mail de l'utilisateur)

Pour participer à une « visio » (CNED ou Google meet), un élève doit posséder une adresse mail. Les familles devront créer une adresse électronique à leurs enfants qui n'en possèdent pas.

Nous mettons tout en œuvre afin de nous adapter au mieux à cette situation et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez. Vous connaissez l'attachement des équipes de l'Institut à la réussite des élèves. Nous les remercions de leur investissement.

Le personnel reste mobilisé afin d'assurer une permanence téléphonique pour les familles de 8h à 17h du lundi au vendredi.

Information diverses :

- Les stages et le PFMP (période de formation en milieu professionnel) sont maintenus dès lors que le lieu de stage accepte de recevoir le stagiaire dans le respect du protocole sanitaire. Les stages et PFMP sont organisés sur le temps scolaire et non sur le temps de vacances (attention aux nouvelles dates pour le mois d'avril).
- Au lycée professionnel et au BTS, les plannings de CCF (contrôle en cours de formation) vont être adaptés.
- Concernant l'annulation de certaines activités, le report des réunions d'information et des certifications, Mesdames MARTEL et THOMAS vous tiendront au courant au plus vite.
- À ce jour, nous n'avons aucune information à vous transmettre concernant une modification de l'organisation des épreuves écrites, orales ou pratiques du BTS, des baccalauréats professionnel, technologique ou général et du DNB. Évidemment, si nous recevons de nouvelles directives, nous ne manquerons pas de vous informer dans les meilleurs délais.

Nous imaginons que cette période est peut-être, pour vous et vos enfants, source de soucis et d'inquiétudes et nous vous témoignons tout notre soutien.

Cordiales salutations.

L'équipe de direction